

Généreuses paroles qu'on ne peut entendre sans émotion, quand on a un cœur français.

Berryer quitta Madame plein d'admiration pour son courage et ses nobles sentiments. " Dans le cœur de cette héroïque princesse, disait-il, il y a de quoi pour faire vingt rois " Mais il prévoyait que d'autres conseils feraient vite oublier les siens.

En effet, quelques heures plus tard, on décida l'insurrection ; elle éclata dans la nuit du 3 au 4 juin.

Le gouvernement, ignorant les motifs du voyage de Berryer, le fit arrêter à Angoulême au moment où il s'apprêtait à partir pour les eaux d'Aix en Savoie.

Il fut traîné comme un vil malfaiteur de brigade en brigade. A Saint-Mathurin, la population révolutionnaire hurla contre lui des cris de mort : elle veut le fusiller et le jeter dans la Loire. Il était perdu si l'un des gendarmes ne lui eût fait un rempart de son corps.

Arrivé à Nantes, Berryer fut conduit devant le général Solignac qui se montra plein d'égards pour le grand orateur et l'invita même à sa table. " Après le dîner, racontait plus tard Berryer, comme nous prenions le café, le général me dit de l'air le plus tranquille : " J'ai envoyé une dépêche au ministère pour proposer de vous faire fusiller. " Je fus tellement ému à cette parole, que je laissai échapper la tasse que je tenais à la main. " Mais, ajouta Solignac, vous verrez qu'ils sont trop lâches pour m'en donner l'ordre. " Une demi-heure après, la dépêche arrive : " Qu'est-ce que je vous disais ? s'écrie le général, Montalivet refuse, c'est une poule mouillée. "

Il avait été décidé que Berryer serait traduit, le 4 juillet 1832, devant le Conseil de Genève qui siégeait à Nantes. En attendant, il fut emprisonné et mis au secret.

Mais un arrêt de la Cour de Cassation envoya tous les accusés devant le jury. Ce fut devant la Cour d'assises de Blois que Berryer comparut le 16 octobre de la même année. Lorsqu'il se dirigea vers le banc des accusés, précédé de plusieurs gendarmes, les jurés, le barreau et tous les assistants se levèrent spontanément. Plusieurs avocats prirent place à côté de lui. Le président des assises, voyant que plusieurs avocats en robe s'étaient placés sur le banc des accusés, les invite à se retirer. Un d'eux répondit aussitôt : " Le banc des accusés est si honoré aujourd'hui, que nous avons cru nous honorer nous-mêmes en y prenant place. "